d'ouverture du Congrès archéologique de France qui se déroula du 21 au 30 juin 1920 à Metz, Strasbourg et Colmar, l'Alsacien Anselme Laugel, qui représentait la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, souligna avec émotion le danger auquel avaient été exposés les monuments alsaciens-lorrains sous l'annexion. Extrait du discours que Laugel prononça lors de la séance d'ouverture du congrès :
« En tous les cas, nous pouvons bien dire aujourd'hui que nos vénérables monuments l'ont échappé belle, et que la victoire de la France les a arrachés à un redoutable danger, car du moins ils seront préservés, à l'avenir, des restaurations et des truquages. Les Allemands, dans leur insupportable orgueil, entendaient donner des leçons à nos vieux maîtres d'œuvre eux-mêmes dont ils jugeaient les conceptions trop vulgaires ; et, entre leurs mains, nos églises et nos cathédrales n'auraient plus été, à la longue, que des éditions revues, corrigées et augmentées, mais sans saveur et sans originalité. »

Ouf ! Heureusement pour notre belle église romano-gothique : elle échappa à ce triste sort ! Nous ignorons la date de construction de la sacristie, qualifiée de « moderne » sur le plan reproduit ci-dessus *(page 27).* Il est cependant certain qu'elle fut construite avant 1892, ce que prouve un croquis paru dans l'inventaire établi par le Herr Konservator Franz Xaver Kraus entre 1876 et 1892. Cet ouvrage - « Kunst und Altertum in Elsaß-Lothringen » - dresse la liste de tous les monuments historiques d'Alsace-Lorraine ; les descriptions et croquis qui y figurent font encore actuellement partie des références à ne pas ignorer.

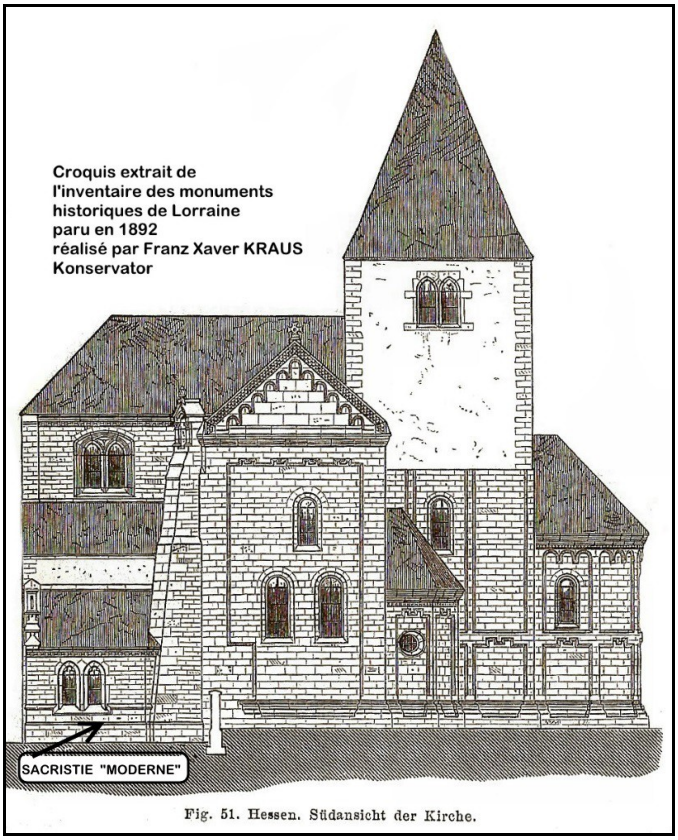

XX^{ème} SIÈCLE

L'Armistice du 11 novembre 1918 mit fin à la Première Guerre Mondiale. Le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, rendit à la France les territoires annexés en 1871. Jusqu'à la promulgation du traité de Versailles, le 10 janvier 1920, l'ancien Reichsland Elsaß-Lothringen fut occupé par l'armée française et placé sous l'autorité du ministre de la Guerre, avec maintien de la législation locale. Les trois districts qui le composaient redevinrent des départements français : le Bezirk Oberelsaß retrouva le nom de Haut-Rhin et le Bezirk Unterelsaß celui de Bas-Rhin ; le Bezirk Lothringen devint l'actuel département de la Moselle, formé à partir de l'ancien département Moselle et d'une partie de l'ancien département de la Meurthe. Les parties n'ayant pas été cédées à l'Allemagne furent fusionnées en un seul département : la Meurthe-et-Moselle.

En mars 1919, Alexandre Millerand fut nommé commissaire général de la République à Strasbourg avec la charge de réorganiser ces territoires. Par un arrêté (20 juin 1919), Millerand rendit applicable à l'Alsace-Moselle la loi française du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques. Synthèse des textes antérieurs, cette loi constitue depuis un siècle la garantie de la préservation de notre architecture, de notre

histoire et de nos richesses naturelles. L'arrêté Millerand transformait la « Landesbaukommission » d'avant 1918 en une Commission de l'Architecture et des Beaux-Arts d'Alsace et de Lorraine, chargée de donner des avis au commissaire général sur les propositions de classement, les projets de restauration et la répartition des crédits. Cette commission fut supprimée en 1925, lorsque les affaires concernant les Monuments historiques d'Alsace et de Moselle furent centralisées à Paris. La loi du 20 mars 1929 mit un terme à une période et à une situation organisationnelle originale. Elle introduisit dans les deux départements alsaciens et en Moselle les dispositions législatives et réglementaires concernant les monuments historiques et les immeubles. Parut alors une liste de tous les monuments d'Alsace-Moselle classés à cette date, dont voici un extrait des pages concernant le département de la Moselle :

• **1929** / « Liste des Monuments historiques dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle à la date du 20 mars 1929. (Liste publiée au Journal Officiel du 16 Février 1930, par application de la loi du 20 Mars 1929 qui a introduit dans ces trois départements les dispositions législatives et réglementaires concernant les monuments historiques et relatives aux immeubles.)

Département de la Moselle / Arrondissement de Sarrebourg
FENETRANGE - Eglise
HAZELBOURG - Camp romain - Ruines de la chapelle Saint Fridel près Schacheneck
HESSE - Eglise
LUTZELBOURG - Ruines du château
PHALSBOURG - La porte d'Allemagne - La porte de France
SARREBOURG - Les deux tours sises place de la Liberté (Restes des anciennes fortifications) »

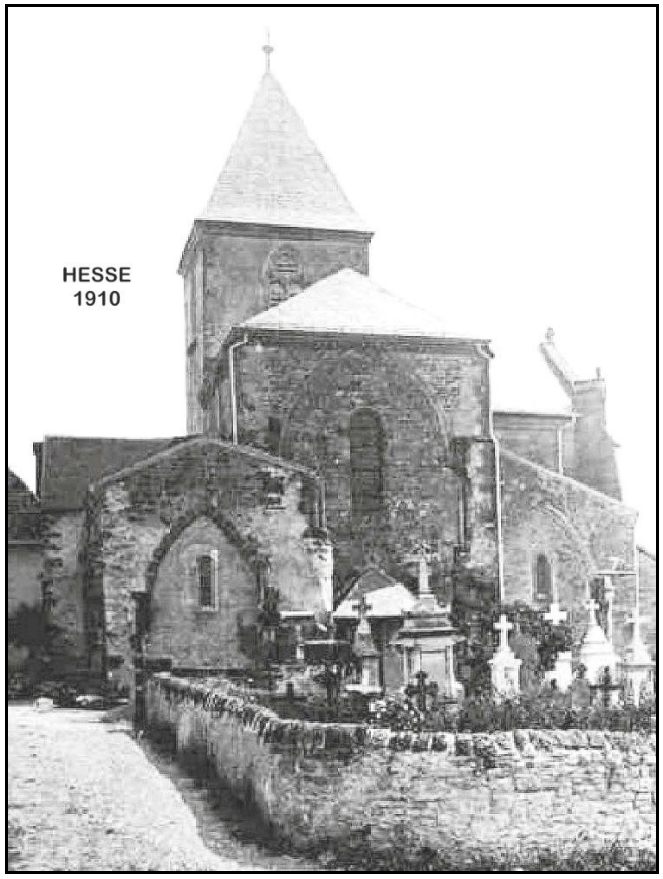

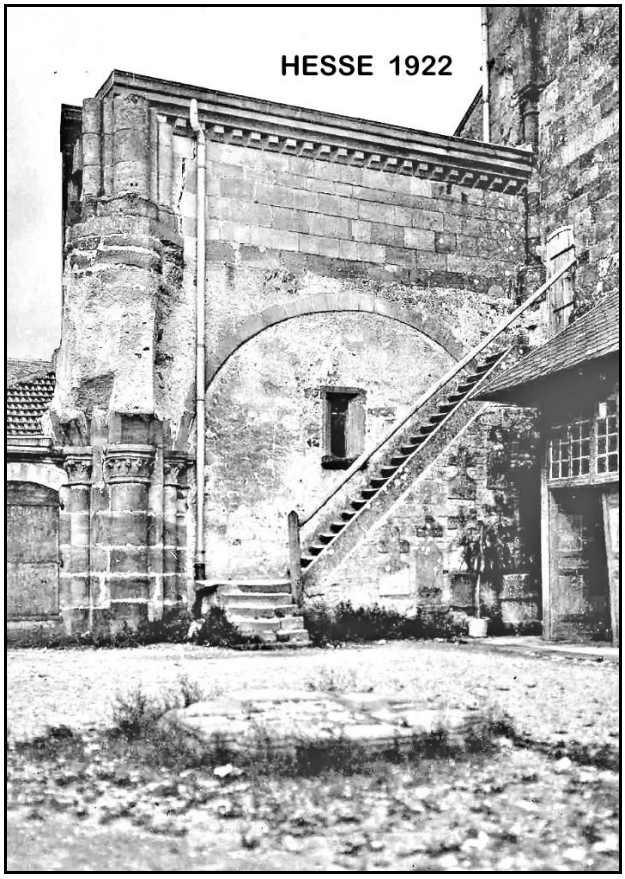

QUE SAVONS - NOUS D ' AUTRE ?

• Le petit bâtiment qui abrite le chauffage, construit dans le prolongement de la nef latérale gauche, n'existait pas en 1910, pour preuve la photo ci-dessus. Il apparaît sur une photographie prise en 1922. D'où il est permis de conclure que la construction a été effectuée entre 1910 et 1922 … Elémentaire mon cher Watson !

• Le clocher fut détruit par un bombardement le 20 août 1914. La guerre n'eut pas, à notre connaissance d'autres incidences sur l'édifice. Il y eut pourtant un domaine où elle provoqua de tristes pertes : il s'agit du patrimoine campanaire.

« A plusieurs reprises lors du conflit, l'Empire allemand ordonna des réquisitions métalliques, notamment afin de faire face à la pénurie de matière première pour l'industrie de l'armement. L'ordonnance du 1er mars 1917 confisquait toutes les cloches du IIe Reich des Hohenzollern ainsi que les montres d'orgues (tuyaux en étain placés sur la façade). Cette réquisition, bien que drastique et incomprise par la population, fut bornée par un cadre juridique strict, dont l'application se fit localement par les autorités militaires, civiles et religieuses. Il ne s'agissait bien sûr pas d'envoyer à la fonte les œuvres les plus anciennes, les plus intéressantes pour l'histoire de l'art ou pour l'histoire musicale, mais de fondre les œuvres les plus récentes, c'est-à-dire celles datant principalement du XIXe siècle. Pour ce faire, des règles furent conçues, comme celle d'une notation permettant le classement. Trois catégories furent créées : les cloches devant être immédiatement réquisitionnées (notées A), celles dont la réquisition peut être différée (notées B) et celles devant être conservées absolument (notées C). » (fascicule DRAC Alsace / 2013)

• Les cloches de l'abbatiale de Hesse furent inscrites sur la liste A. C'est en mars 1918 que Marie, Laurence et Martine, baptisées en 1867, quittèrent le clocher de Hesse et prirent la direction de Francfort-sur-le-Main pour y être fondues. Marie-Juliette-Eugénie, la plus grosse des cloches, eut la chance d'être épargnée et demeura à Hesse. Les trois cloches sacrifiées furent remplacées par de nouvelles qui prirent place auprès de leur sœur en 1921. Peut-être l'orgue eut-il aussi à souffrir de cette réquisition de métal ? Ce n'est pas impossible, puisqu'il subit des réparations en 1928.

• Les bâtiments de l'ancien prieuré qui abritaient le presbytère, accolés à l'absidiole Nord, furent ravagés par un incendie en 1920.

• Qui sait à quelle époque furent posés les carreaux du revêtement de sol ? Ce dallage sera probablement classé un jour prochain, car remarquable et rare dans une église de campagne.

• Travaux entrepris entre 1925 et 1989 *(Médiathèque de l'architecture du patrimoine / base Mérimée)* :
Restauration du transept nord et de l'escalier du clocher ; Maçonnerie ; Restauration de la couverture et de la charpente ; Restauration du croisillon nord ; Abat-sons ; Restauration des vitraux ; Remise en état du portail principal ; Installation de l'éclairage électrique ; Travaux divers ; Remplacement de l'autel ; Electrification de la sonnerie des cloches ; Remplacement d'un confessionnal ; Projet de restauration ; Entretien.

• Au fil des décennies, plusieurs statues en plâtre furent placées ici et là dans l'église paroissiale, livrées à la dévotion des Hessois qui adressèrent aux saints représentés autant de prières qu'il y a d'étoiles au firmament, une infinité. Saint Antoine de Padoue, qui veillait près de la sacristie, où est-il à présent ? Disparu ! ainsi que toutes les statues décrochées des parois en 1966 ou 1967, l'abbé Diego étant alors curé de Hesse. Heureusement que la statue de Saint Laurent, taillée dans le grès, n'a pas subi le même sort ! Elle fut installée au-dessus de la porte d'entrée, dans les années 1970, alors que l'abbé Christophe était curé de Hesse.

• A quelle date l'autel de l'absidiole droite fut-t-il installé dans l'église ? Est-il en pierre ? en plâtre ? en stuc ? Sainte Catherine, Saint Louis et Saint Martin le savent sans doute, eux qui sont représentés d'une manière si réaliste. Et le tableau de la Sainte-Famille qui jouxte cet autel, depuis quand est-il là ?

• Quand fut démoli le « tambour » qui protégeait des intempéries la porte d'entrée ?

• A quelle époque la porte d'entrée fut-elle peinte dans cette couleur bleu lagon qu'elle a toujours à ce jour ?

• L'absidiole gauche accueillit, à la fin des années 1990, deux vitraux offerts par une paroissienne qui souhaita garder l'anonymat. Ces vitraux modernes furent réalisés par l'artiste créateur Eve Pascal, de Francaltroff. Ils tiennent compagnie à Notre-Dame de Hesse, œuvre en bois creux et peint, sculptée au XVIIe siècle, classée parmi les trésors de Moselle.

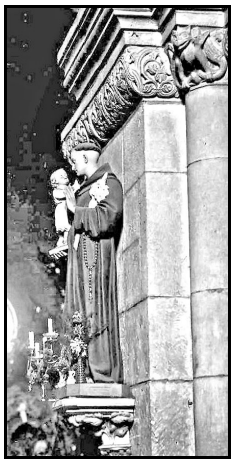

Les plus anciens des paroissiens hessois se souviennent s'être agenouillés devant un banc de communion pour recevoir l'hostie que le prêtre déposait sur la langue du communiant. Le banc était en fer forgé, avec des motifs représentant des calices, des grappes de raisin et des épis de blé. Ils ont aussi le souvenir de lustres en tôle travaillée, garnis de cierges. Que sont devenus ces objets mobiliers ?

Pas de trace non plus des deux grands vitraux, hauts de plusieurs mètres, très colorés et représentant des personnages, qui ornaient les ouvertures situées au-dessus du magnifique œuvre sculpté sur la paroi intérieure du bras droit du transept. On sait qu'ils furent mitraillés au cours de la deuxième guerre mondiale. Après la Libération, bien qu'abîmés, ils restèrent encore en place pendant quelques années. A la fin des années 40, sans plus de précision, la municipalité de Hesse prit la décision de les faire réparer. Les vitraux furent donc démontés, rangés dans des caisses en bois et remplacés par des morceaux de verre transparents, provisoires, qui pourtant sont toujours en place en 2016. Les caisses furent entreposées durant quelque temps au-dessus de l'atelier municipal. Puis les vitraux furent envoyés à quelque part pour être restaurés. Où ? A quelle date ? Qui saura localiser l'endroit où dorment les vitraux de l'église Saint Laurent de Hesse ?

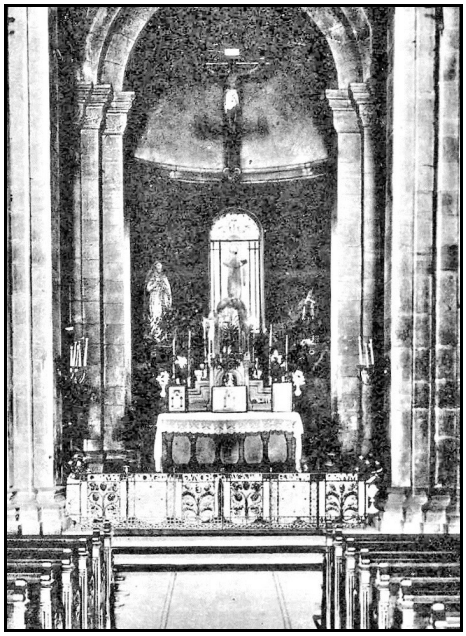

XXI^{ème} SIÈCLE

Le 26 avril 2016, Gérard Fleurence, maire, *« considérant les dangers pour la sécurité publique, et notamment pour la sécurité des usagers de l'orgue de l'église, que présentent le risque d'effondrement de l'escalier, sa pente et son garde corps totalement hors normes »* prit un arrêté dont voici le premier article : *« L'accès à l'escalier externe de l'orgue de l'église est interdit à toute personne non habilitée par le maire ».*

L'escalier extérieur donnant accès à la tribune et à l'orgue est désormais condamné. Il restera

toutefois en place, car, bien que les marches en pierre de grès soient usées, parfois descellées du mur, elles font partie du monument classé. Cet antique escalier vient d'être remplacé par un escalier intérieur métallique, de forme hélicoïdale, entouré d'une cage métallique ajourée, dont les motifs rappellent ceux ornant la tête des bancs ainsi que la balustrade de la tribune. Il a été installé dans le fond de la travée droite.

La construction de ce mobilier monumental n'a pu se faire sans l'aval de la Direction régionale des affaires culturelles et de son conservateur des monuments historiques. Le nouvel escalier a été conçu par le cabinet d'architecture Oziol - De Micheli de Strasbourg, dont la direction est assurée par des architectes du patrimoine, qualification indispensable pour intervenir dans l'aménagement d'un site patrimonial.

La structure métallique - axe central, marches et garde-corps - a été réalisée par la Métallerie Nouyrit de Furdenheim (67), entreprise renommée, spécialisée depuis de nombreuses années dans les interventions sur les monuments historiques classés ou non, tant en restauration pure qu'en réalisation à neuf d'éléments à remplacer et d'éléments métalliques contemporains intégrés. Un informaticien de qualification spéciale a été chargé de la programmation du laser intervenant dans la découpe du métal. La pièce unique qui a été réalisée par ce ferronnier d'art talentueux figure en bonne place de la galerie de photos du site Web de l'entreprise, dont sont extraites les images ci-dessous.

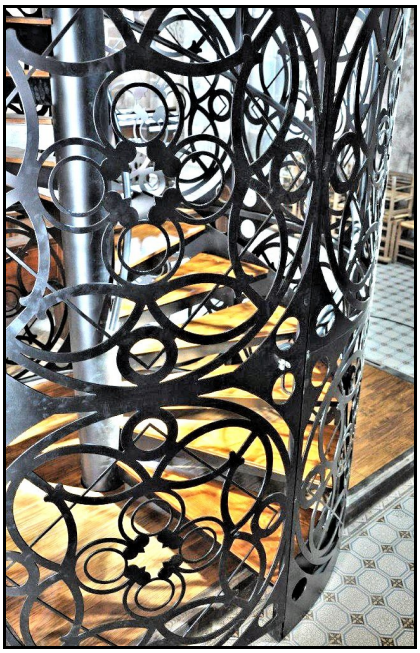

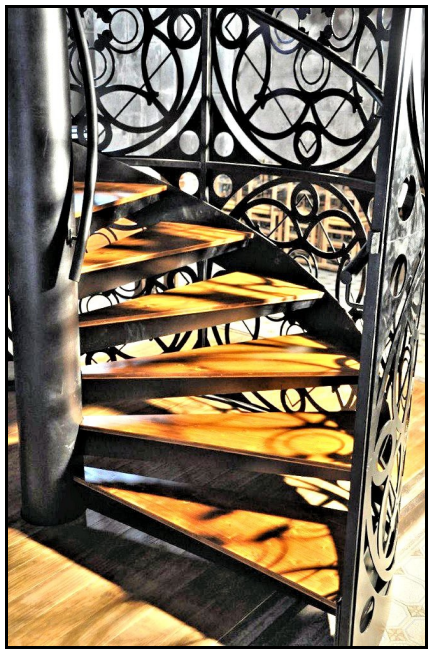

Le remplissage des marches avec du bois a été confié à la société ABF-Menuiserie de Merten (57), dont le patron, M. Baillot, est réputé pour son travail de haute qualité. L'artisan a été formé pendant huit ans par les Compagnons du devoir qui, au cours de son Tour de France, lui ont transmis les valeurs éthiques du travail bien fait et lui ont permis d'acquérir une très haute compétence technique.

Le nouvel escalier intérieur de notre église est une œuvre d'art contemporaine unique, dessinée et réalisée par des personnes qui disposent de savoir-faire complexes, élaborés et nombreux, des artisans qui se révèlent être des artistes, des gens de l'art : art du dessin, art de la construction, art du métal, art du bois. Personne ne peut nier que ce meuble à vocation utilitaire allie technicité et esthétique. Mais nul n'est obligé d'apprécier l'objet volumineux qui s'impose à lui lorsqu'il entre dans l'église, comme nul ne peut être contraint d'admirer les têtes de chapiteaux sculptées ou les voûtes romano-gothiques. Gardons-nous cependant de confondre art et sentiment personnel, de confondre les œuvres d'art dans leur ensemble avec celles que nous apprécions, de croire que les œuvres que nous n'aimons pas ne sont pas des œuvres d'art : on n'est pas sommé d'aimer tout ce qui se fait en la matière, mais on ne doit pas rejeter en dehors de l'art des œuvres pour la seule raison que nous ne les comprenons pas ou qu'elles nous heurtent.

La question qui pourrait se poser serait la suivante : art ancien et art contemporain peuvent-ils

coexister dans notre église abbatiale de style romano-gothique ? La construction de cet escalier dans cet édifice n'est pas du goût de tout le monde. *« Du moderne dans notre vieille église ? C'est n'importe quoi ! C'est pas dans le style ! »* disent ou pensent les plus modérés, quand de plus virulents crient au scandale, voire au sacrilège. Et pourtant ce n'est pas une première … Les reconstructions et restaurations diverses qui intervinrent dans l'édifice depuis les X^{e} et XI^{e} siècles furent toutes, à leur époque, des réalisations « contemporaines ». Idem pour les divers objets et mobiliers qui y furent introduits au cours des siècles. Invoquer la période historique, l'homogénéité et la cohérence de l'ensemble ne saurait être une justification suffisante pour censurer tout nouvel apport de style contemporain. Notre église paroissiale n'est pas intemporelle ; elle est un tout ; son identité actuelle résulte des apports faits au cours des époques précédentes. Le débat sur le bien-fondé de l'inclusion d'éléments modernes dans une architecture ancienne n'a pas lieu d'être, puisqu'il est appuyé par les spécialistes qui veillent sur la conservation des monuments historiques protégés. Ils ont estimé que l'époque actuelle pouvait légitimement apposer sa marque sur l'église de Hesse, et ce parce que tous les siècles antérieurs ont apposé la leur. Plutôt que de se prononcer sur la congruence avec l'espace investi, ils ont retenu la valeur intrinsèque de la proposition artistique.

Nombre d'œuvres qualifiées de modernes ont été critiquées en leur temps par des esprits chagrins : les vitraux de Pierre Soulages à Conques, ceux de Marc Chagall à Reims, le plafond de l'Opéra Garnier à Paris, la Tour Eiffel, la Pyramide du Louvre ; la liste pourrait être allongée à l'infini ! Alors, ne soyons pas rigides et obtus ! L'art contemporain a sa place à Hesse, que l'on soit pour ou contre l'esthétique. Chaque époque eut sa querelle des anciens et des modernes. Tout passe … et devient le passé.

Il est à souhaiter que la curiosité attire dans notre village les visiteurs voulant se faire une idée par eux-mêmes. L'église Saint Laurent est un monument qui mérite d'être connu. « *Ouvrons plutôt les yeux et regardons autour de nous, dans notre voisinage immédiat : les étrangers avertis ne s'y trompent pas quand le hasard les y guide ; oui le hasard, car nulle part grande mention n'en est faite, sinon dans les travaux des spécialistes. Un effort de mise en valeur de nos plus beaux édifices doit donc être fait.* » déclarait en 1968 Marcel Lutz, alors conservateur du Musée de Sarrebourg.

HAEC EST DOMUS DEI - Ceci est la maison de Dieu - 1677

Ce gisant représente peut-être la comtesse Helwige de Dabo ou plus vraisemblablement la comtesse Mathilde, sa belle-fille, désignée en tant que fondatrice de l'établissement religieux, puisque c'est très certainement elle qui a achevé au XI^{ème} siècle la fondation commencée par Louis de Dabo vers l'an 1000.

Recherches historiques, texte et photos / M-O Zdravic